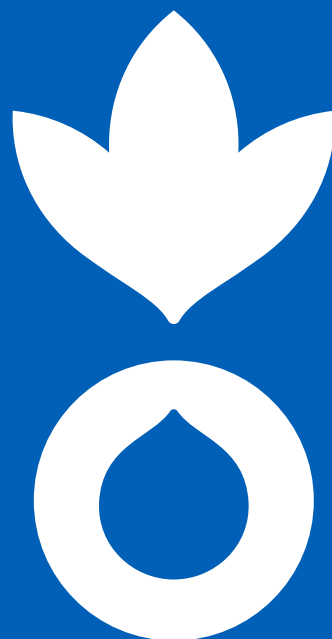


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE SÉNÉGAL



POINTS SAILLANTS

- Bon niveau de remplissage des marres
- Ressources en pâturage et en eau satisfaisantes au centre et au sud, mais déficitaires au nord
- Maladies animales localisées (PPR, diarrhée, dermatoses, entérotoxémie) nécessitant un suivi sanitaire renforcé
- Hausse importante du prix des bovins mâles



Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs acteurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine, Fatick et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un collecteur du RBM, qui est chargé de collecter à la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages téléphoniques, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent de deux sources :

- Le projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Ces données sont accessibles en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.
- Le service terrestre de COPERNICUS Global Land Service, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants.....	1
Contexte	4
Situation pastorale.....	4
Concentration et mouvements	4
Ressources en pâturage.....	5
Ressources en eau	7
Feux de brousse.....	9
État d'embonpoint et de santé des animaux.....	10
Vols de bétail, conflits et insécurité.....	12
Accès aux marchés, appui au secteur pastoral et disponibilité d'aliment pour bétail ..	13
Prix des marchés	15
Conclusion.....	20
Perspectives et recommandations	20
Information et contacts	21
Partenariats.....	21

CONTEXTE

La période août-septembre 2025 s'inscrit dans une phase charnière du calendrier pastoral sénégalais puisqu'elle marque par la fin progressive de la saison des pluies et le début de la reconstitution des ressources naturelles.

Les précipitations, bien qu'intensifiées dans certaines zones, ont été tardives et inégalement réparties, générant des contrastes marqués entre les régions du nord (Louga, Saint-Louis), restées déficitaires, et celles du sud et de l'est (Casamance, Tambacounda), mieux arrosées. Ces disparités pluviométriques influencent directement la disponibilité en pâturages et en eau, deux ressources critiques pour les systèmes pastoraux mobiles. Elles conditionnent également les mouvements de transhumance, la concentration des troupeaux, et les risques de surpâturage dans les zones d'accueil.

Sur le plan économique, la période est caractérisée par une tension croissante sur les marchés du bétail et des céréales. La valorisation des bovins mâles atteint des niveaux élevés dans certaines zones centrales. En parallèle, les prix des denrées alimentaires restent volatils jouant sur le pouvoir d'achat des ménages pastoraux.

Enfin, cette période reste exposée à plusieurs vulnérabilités structurelles : stress hydrique localisé, foyers de maladies animales, faible couverture des appuis vétérinaires et nutritionnels, et recrudescence des vols de bétail dans certaines zones. Ces facteurs combinés renforcent les risques pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages dépendants du pastoralisme.

SITUATION PASTORALE

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS

Durant la période d'août à septembre 2025, la concentration du cheptel est restée moyenne à forte à l'échelle nationale, avec des points de densité marquée dans les régions de Louga (Dahra, Wellou Mbel, Darou Mousty, Keur Momar Sarr) et de Tambacounda (Ngabou, Payar, Pass Koto, Sinthiou Maléme). Ces zones, traditionnellement attractives en période d'hivernage, ont accueilli des flux importants de transhumants, traduisant une pression croissante sur les ressources locales.

Les mouvements de troupeaux observés révèlent des arrivées massives à Darou Mousty (depuis Louga et Diourbel), à Galoya (depuis Thilé Boubacar, Dodel, Younféré), à Nabadji Civol (depuis Ranérou et Houdalaye), et à Gainthe Kaye (depuis Louga). Ces flux s'inscrivent dans une logique de recherche de pâturages plus favorables, en réponse aux déficits enregistrés dans les zones de départ.

En parallèle, plusieurs départs significatifs ont été signalés, notamment à Pass Koto (vers Dahra), à Dolly (vers Galoya et Wellou Mbel), et à Payar (vers Thionokh), traduisant une dynamique de redistribution du cheptel en fonction de la disponibilité des ressources.

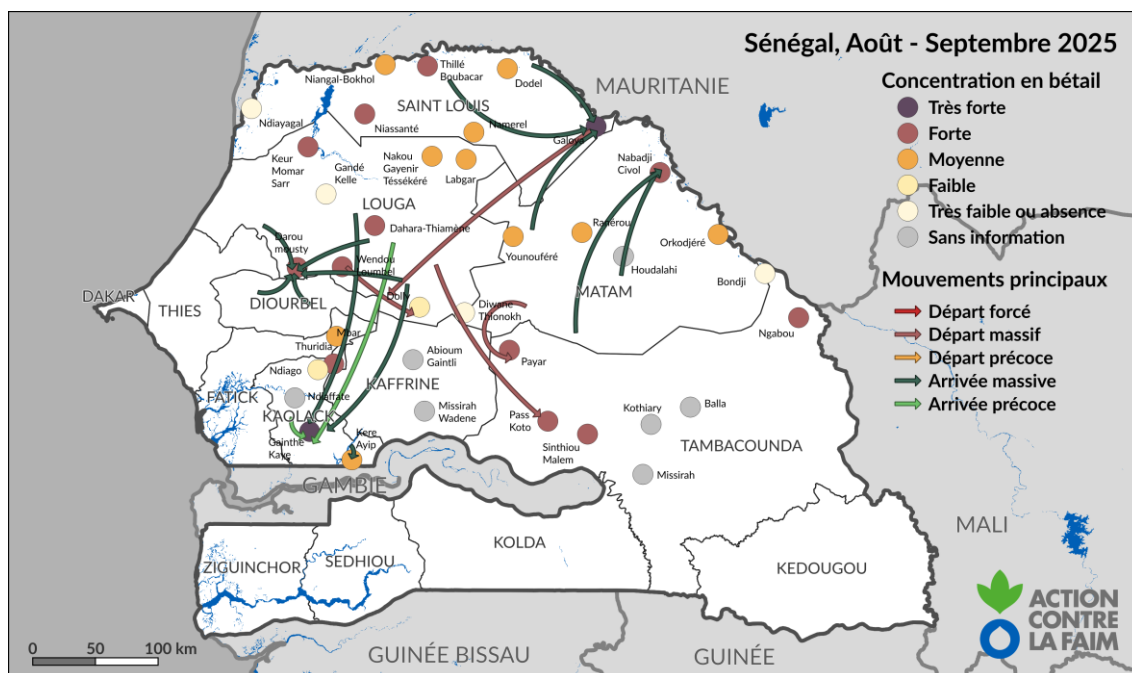


Figure 1 – Concentration et mouvements de bétail sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

RESSOURCES EN PÂTURAGE

La couverture végétale observée à l'échelle nationale durant la période reste globalement satisfaisante, mais masque des disparités régionales marquées (figure 2).

Les régions du nord (Saint-Louis, Louga) présentent des déficits persistants, directement liés à l'installation tardive et irrégulière des pluies. Ces déficits traduisent une vulnérabilité structurelle des ressources fourragères, avec des taux de couverture inférieurs aux moyennes historiques. À l'inverse, le Sénégal oriental et la Casamance bénéficient de conditions agroclimatiques plus favorables, avec des excédents de couverture végétale qui offrent des opportunités de pâturage accrues. Cette hétérogénéité renforce les dynamiques de transhumance et les risques de concentration dans les zones d'accueil.

Ces données, croisées avec les observations des sentinelles pastorales, confirment une suffisance fourragère localisée dans plusieurs sites du Sénégal oriental (Pass Koto, Payar, Ngabou) et de Matam (Bondji, Ranérou, Younféré, Thionokh), mais soulignent également les risques de surpâturage dans les zones de forte concentration (figure 4).

Les cartes issues de l'imagerie satellitaire (figures 2 et 3) renseignent sur la fraction d'occupation du sol en végétation verte (photoactive) et sèche (non-photoactive), mais ne permettent pas d'évaluer la quantité totale ni la qualité du couvert végétal. Les sols totalement couverts apparaissent en vert foncé, tandis que les sols nus ou peu végétalisés sont représentés en orange ou marron.

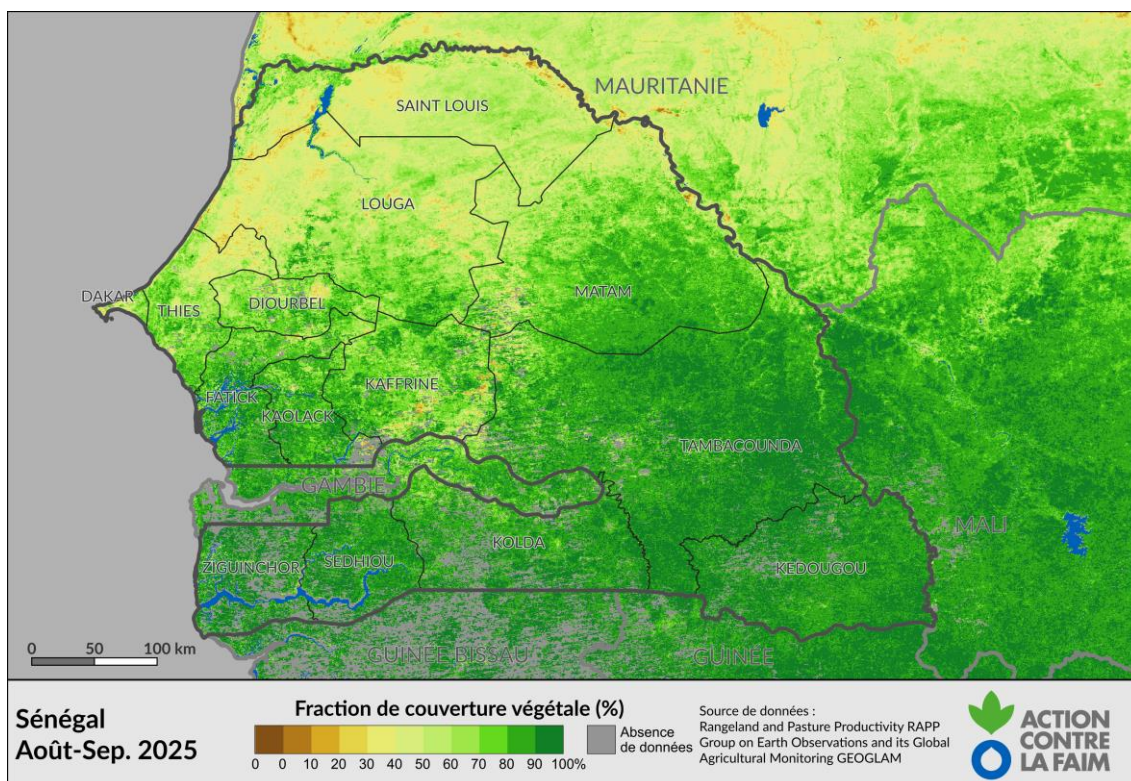


Figure 2 – Fraction de couverture végétale sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

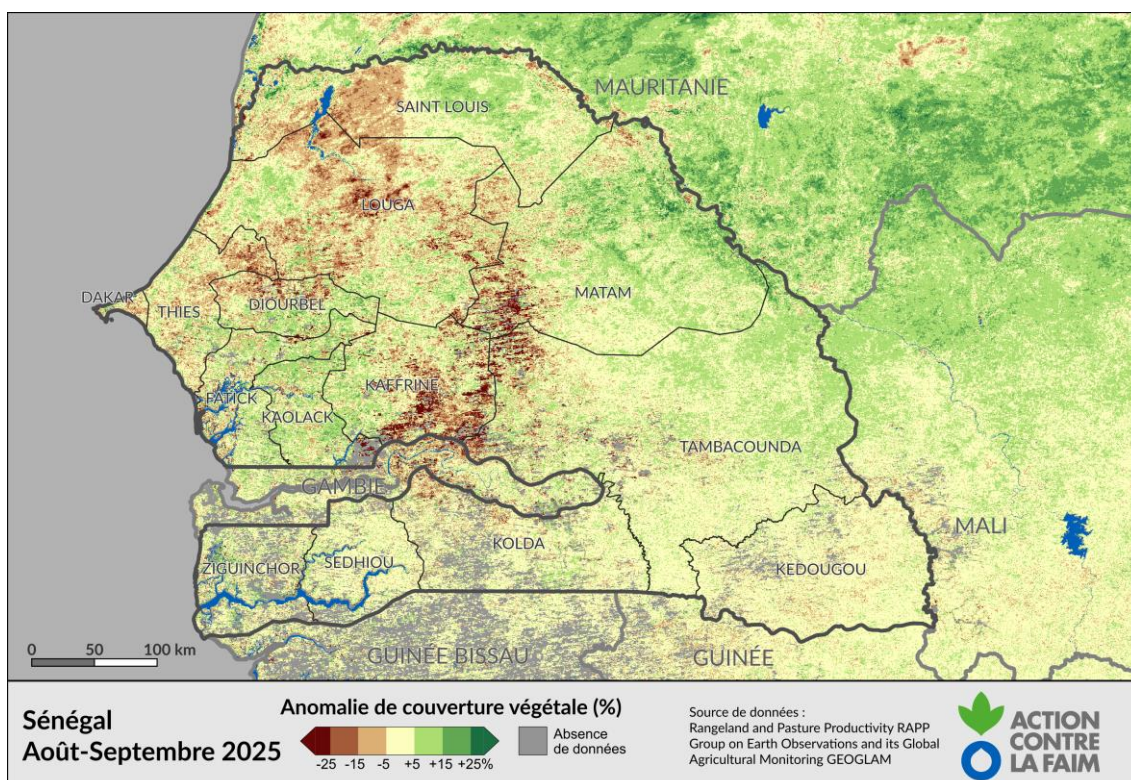


Figure 3 – Anomalie de couverture végétale sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

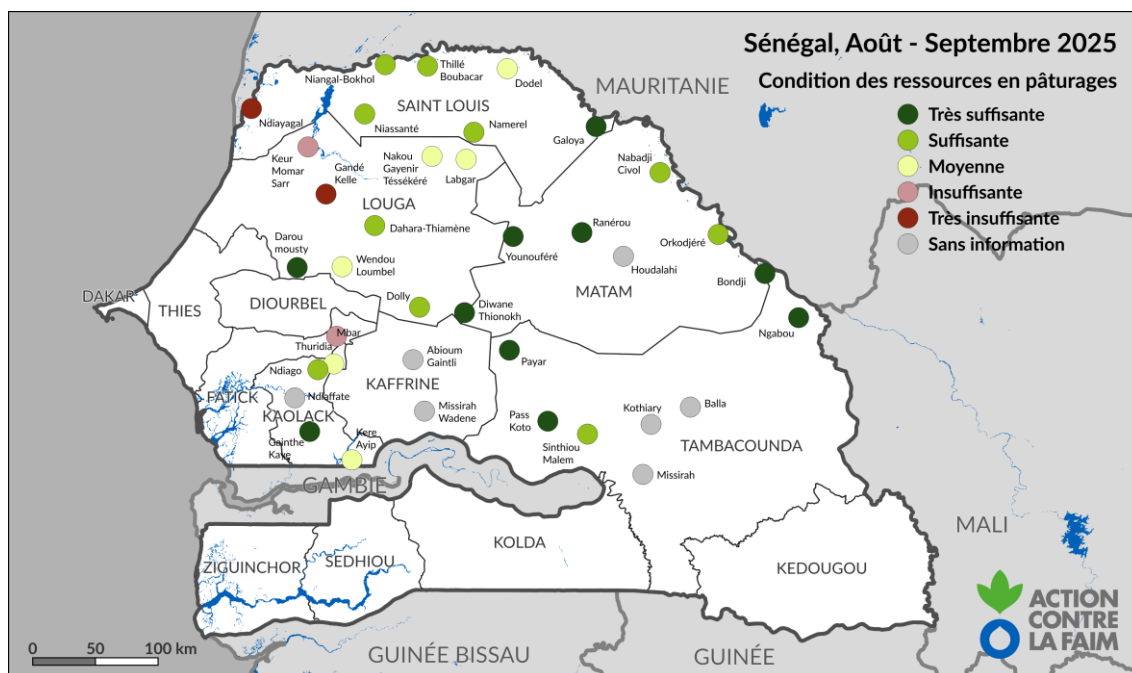


Figure 4 – Situation des ressources en pâturage enregistrée sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

RESSOURCES EN EAU

L'analyse des anomalies de présence d'eau de surface (figure 5) révèle des déficits hydriques prononcés dans plusieurs localités du nord et du centre du pays, notamment à Louga, Kébémér, Malème Hodar, Goudiry et Ranérou.

Ces zones, déjà identifiées comme déficitaires en couverture végétale, présentent une corrélation claire entre stress hydrique et faiblesse fourragère accentuant leur vulnérabilité pastorale. Dans ces contextes, les éleveurs dépendent fortement des forages et puits, souvent sollicités au-delà de leur capacité.

À l'inverse, les excédents hydriques observés dans le Sénégal oriental et la Basse Casamance traduisent une meilleure disponibilité en eau, soutenue par des séquences pluviométriques plus régulières et une topographie plus favorable à la rétention.

Bien que les ressources en eau soient jugées globalement satisfaisantes à très suffisantes dans la majorité des sites suivis (figure 6), plusieurs localités des régions de Louga et Matam affichent des niveaux moyens, dus à une combinaison de facteurs climatiques et pédologiques. D'une part, la pluviométrie irrégulière avec des précipitations faibles ou mal réparties dans le temps ce qui limite la recharge des nappes et des marres. D'autre part, les sols sablonneux ou peu profonds favorisent le ruissellement au détriment de l'infiltration. Enfin, les températures élevées et évaporation intense caractéristiques du climat semi-aride du nord accélèrent la perte des eaux de surface.

Ces conditions appellent à un suivi renforcé des points d'eau stratégiques voire à une cartographie fine des zones à risque hydrique.

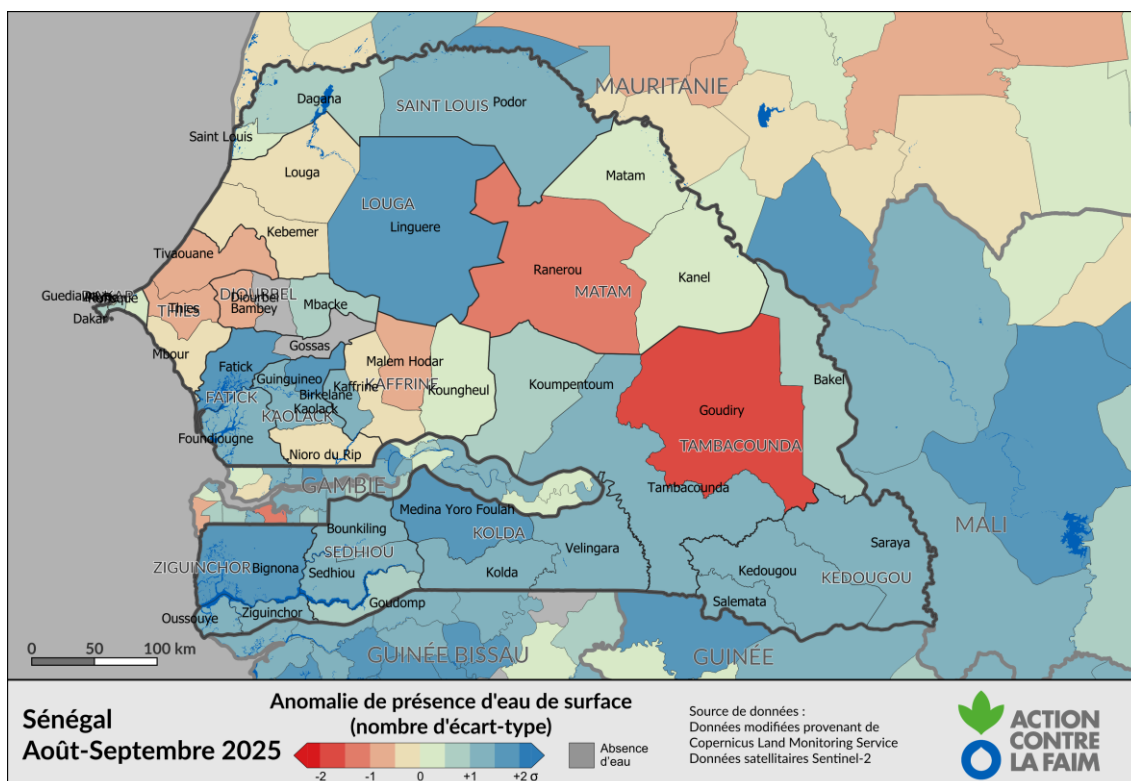


Figure 5 – Anomalie de présence d'eau de surface sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

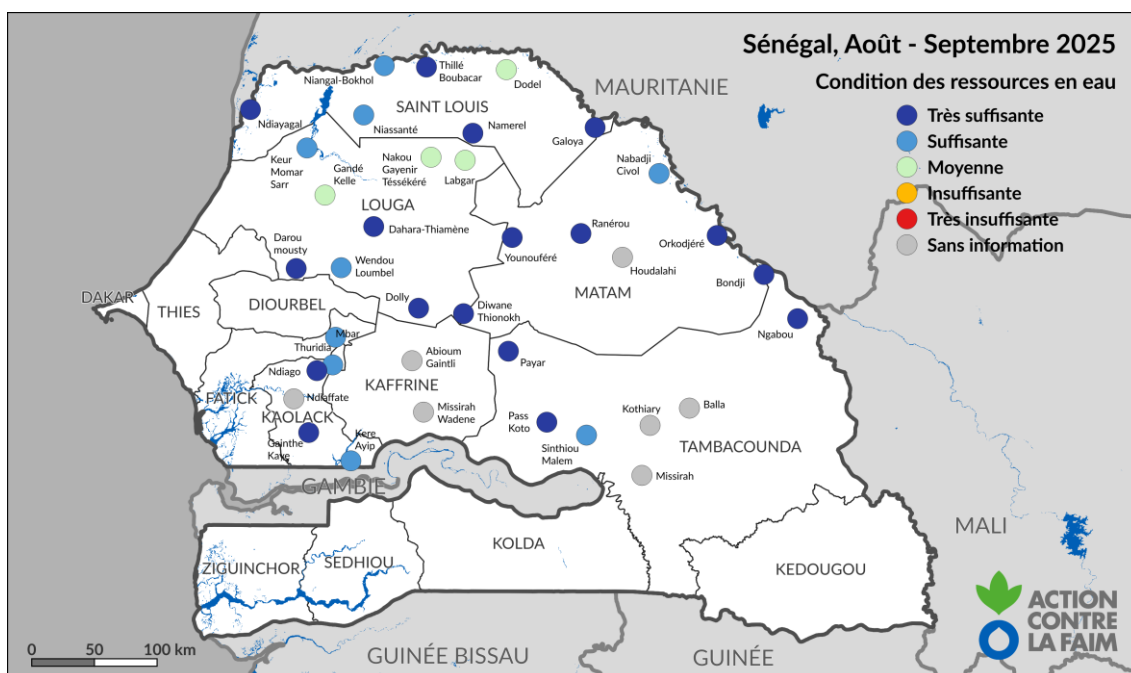


Figure 6 – Situation des ressources en eau enregistrée sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

Durant les mois d'août et septembre 2025, les mares ont assuré l'essentiel de l'abreuvement du bétail, suivies par le fleuve Sénégal. Dans quelques localités, telles que Namarel, Gandé et Gainthe Kaye, cette fonction est principalement assurée par les forages, en raison de leur meilleure disponibilité ou accessibilité (figure 7).

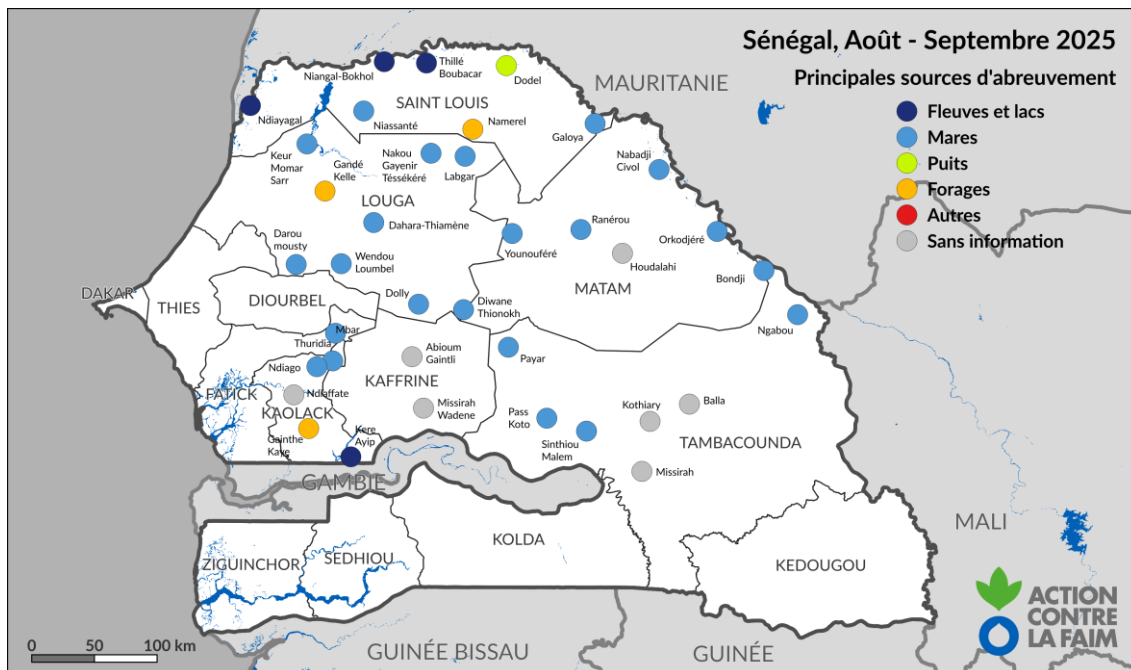


Figure 7 – Principales sources d'abreuvement utilisées sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

FEUX DE BROUSSE

Pendant la période concernée, aucun feu de brousse n'a été signalé (figure 8). L'absence actuelle de feux de brousse s'explique par la persistance d'une certaine humidité du couvert végétal.

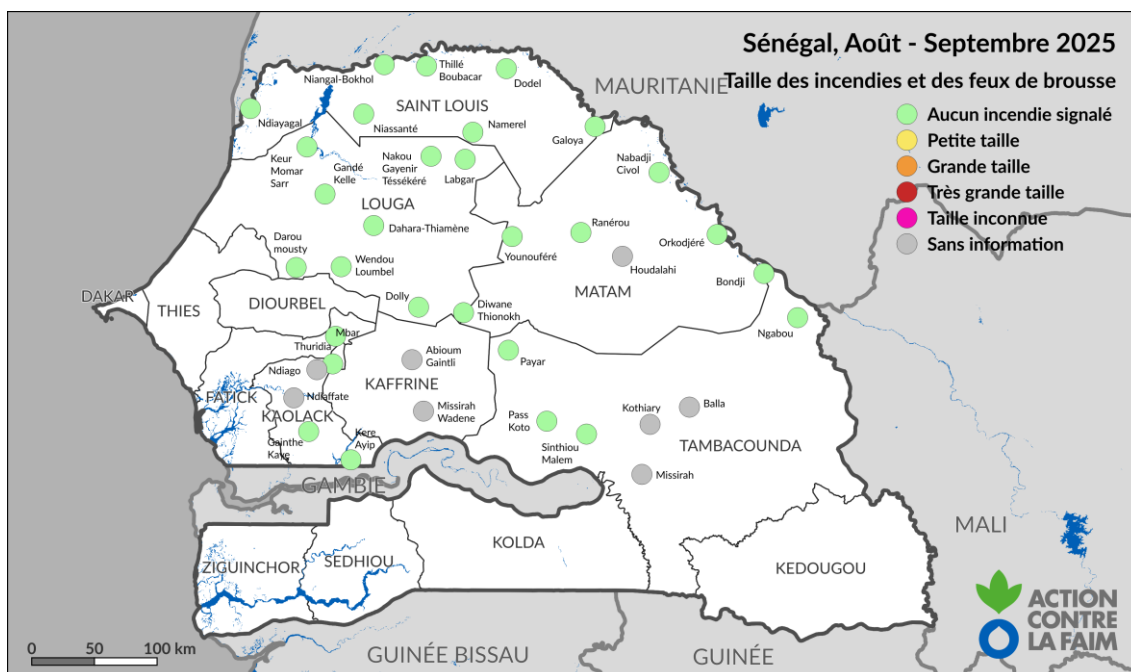


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

ÉTAT D'EMBONPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Les figures 9 et 10 présentent respectivement les états d'embonpoint des petits et des gros ruminants observés pour la période d'août et septembre 2025.

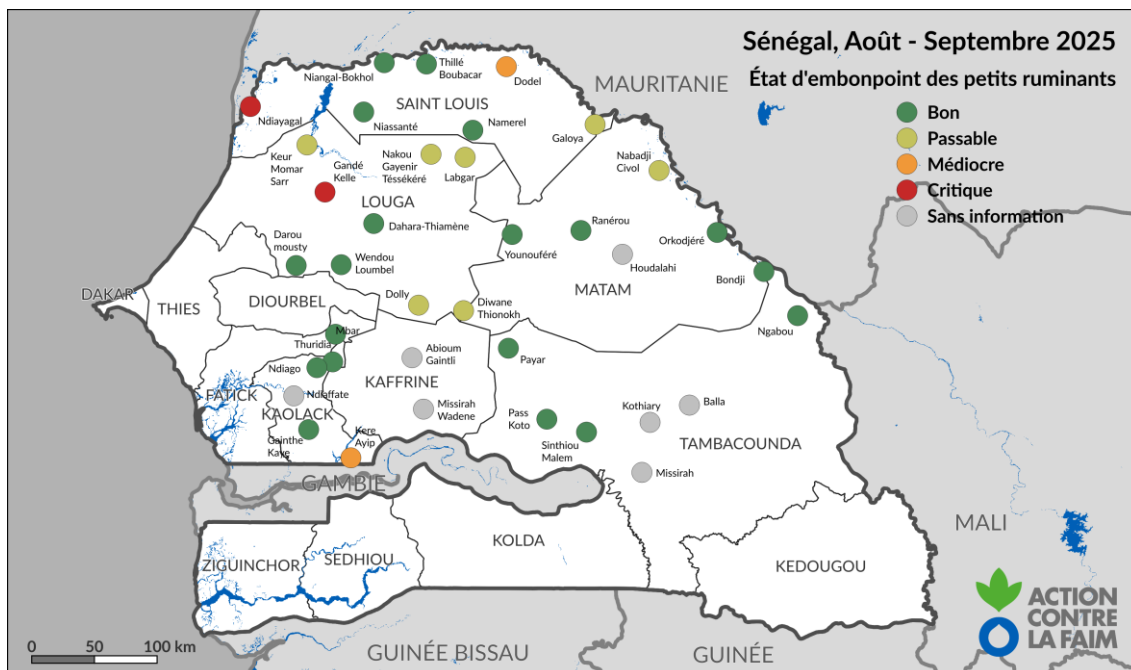


Figure 9 – État d'embonpoint des petits ruminants enregistré sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

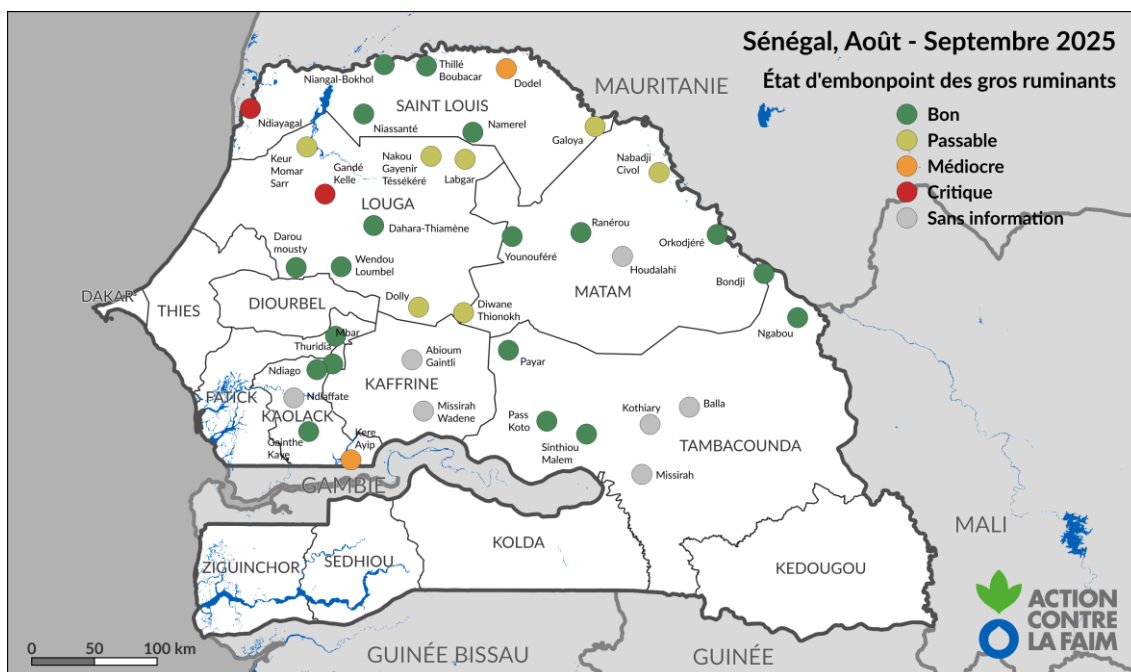


Figure 10 – État d'embonpoint des gros ruminants enregistré sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

Elle met en évidence une situation globalement bonne à passable avec des zones d'embonpoint critique localisées à Gandé et Ndiayagal, où les animaux présentent des signes d'amaigrissement sévère. Gandé et Ndiayagal se distinguent par des niveaux préoccupants, traduisant une dégradation corporelle susceptible d'affecter la

productivité animale (lait, reproduction) et les revenus des ménages. Ces deux cartes illustrent donc une corrélation forte entre embonpoint dégradé et stress fourrager et hydrique identifiés dans les sections précédentes. Les zones critiques se superposent aux localités déficitaires en végétation et en eau, soulignant une vulnérabilité systémique notamment pour des sites tels que Gandé et Ndiayagal.

La figure 11 présente les foyers de maladies animales signalés durant la période. Les cas recensés concernent principalement la diarrhée, la PPR, la dermatose, l'entérototoxicité chez les bovins ainsi que des parasitoses.

Ces pathologies sont localisées mais préoccupantes, avec des foyers concentrés à Keur Ayip, Wendou Loumbel, Darou Mousty, Ranéro, Galoya et Ndiayagal. Ces zones cumulent plusieurs facteurs de risque : une forte concentration animale, un stress hydrique, et déficits fourragers, créant des conditions propices à la propagation des maladies.

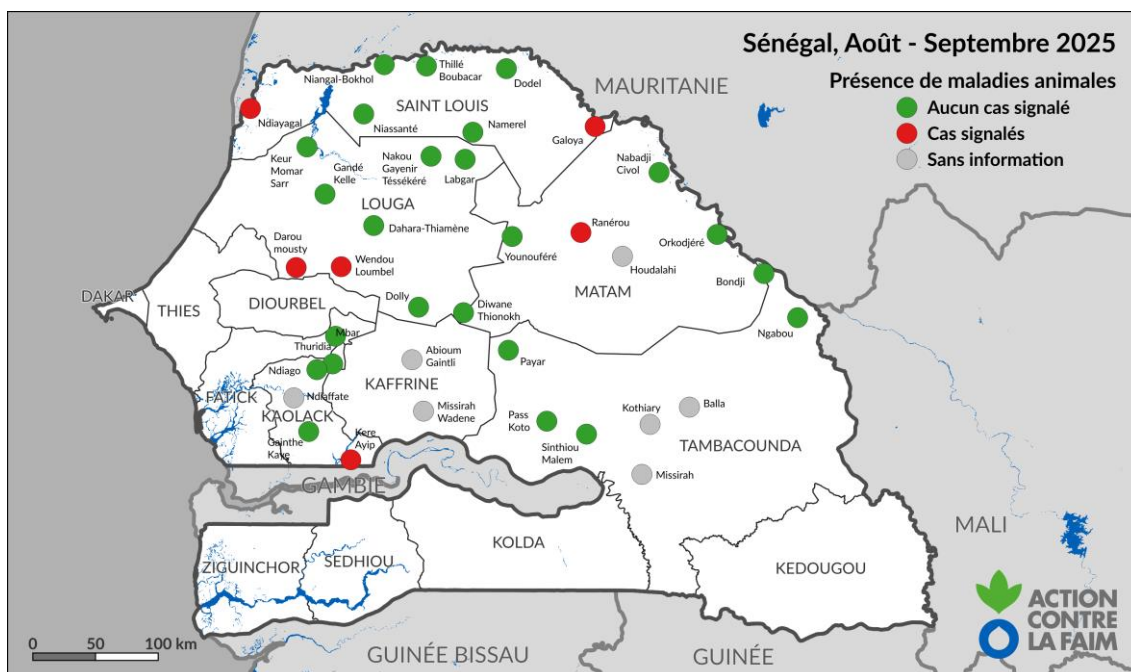


Figure 11 - Présence signalée de maladies animales sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

La figure 12, consacrée aux causes de mortalité animale, confirme que les maladies constituent le facteur prédominant devant les causes accidentelles par exemple. Cette tendance appelle à une action préventive et curative dans les zones identifiées comme critiques.

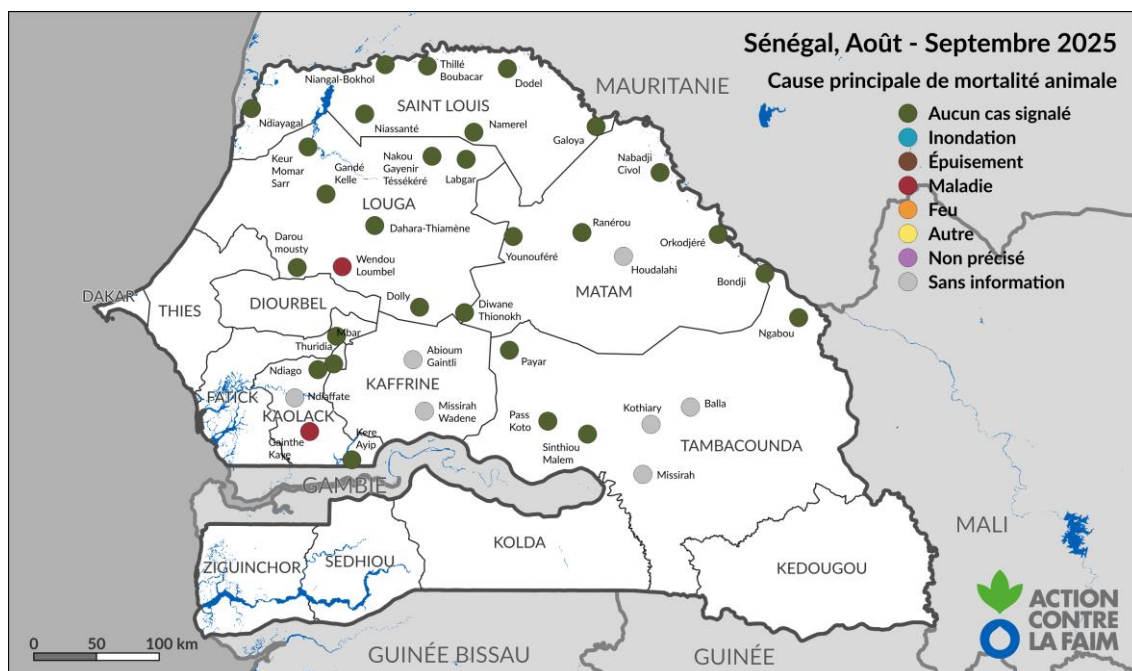


Figure 12 – Causes principales de mortalité animale rapportées sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Les vols de bétail sont répandus sur l'ensemble du territoire, avec des foyers majeurs à Louga, Saint Louis et Kaolack (Figure 13). Ces vols fragilisent les ménages pastoraux et alimentent les tensions locales. Ils appellent à une sécurisation renforcée.

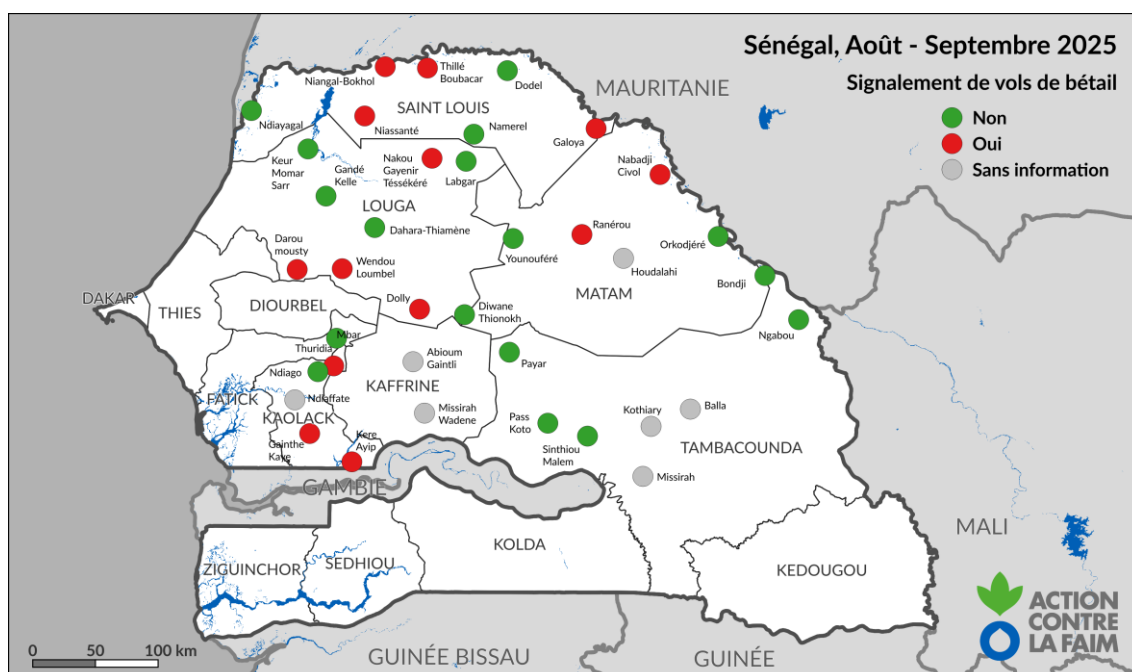


Figure 13 – Vols de bétail rapportés sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

Bien que moins fréquents (figure 14), les conflits apparaissent dans les zones à forte cohabitation entre éleveurs-agriculteurs (Gainthe Kayes, Keur Ayip, Payar et Darou Mousty). Ils sont liés à la divagation du bétail et à la compétition pour les ressources.

Le renforcement des mécanismes de médiation locale semblent nécessaire pour pacifier les tensions naissantes ou plus anciennes.

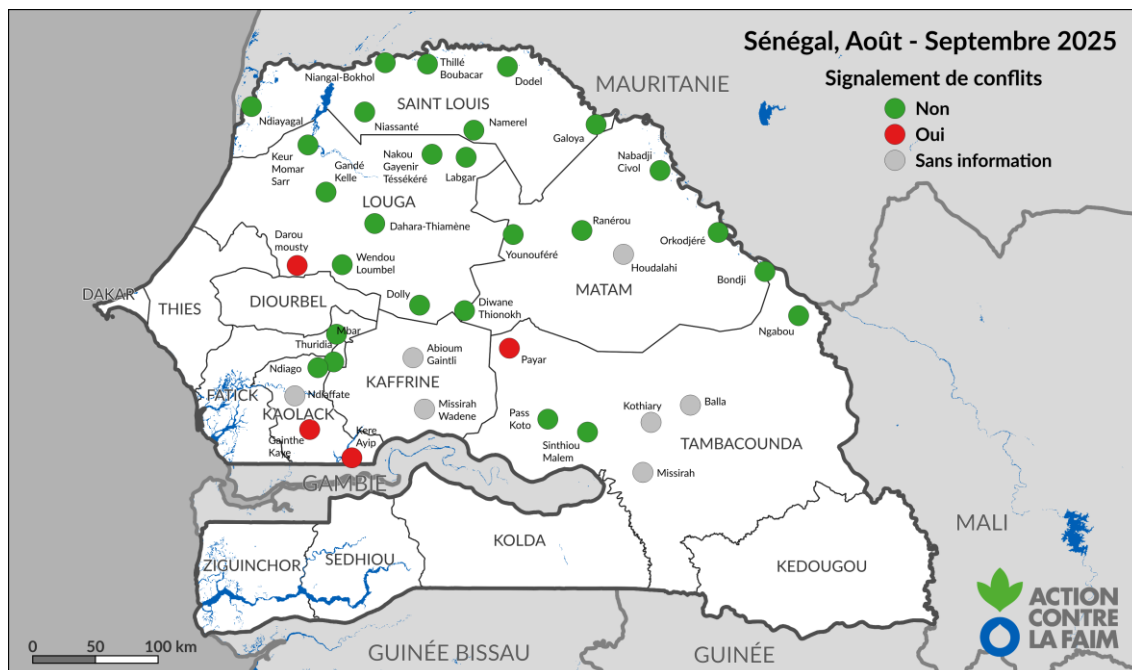


Figure 14 – Conflits rapportés sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITÉ D'ALIMENT POUR BÉTAIL

L'accessibilité des marchés reste globalement bonne, ce qui garantit un écoulement des produits pastoraux. Cependant, les coûts de transport et la volatilité des prix peuvent limiter les bénéfices pour les éleveurs (figure 15).

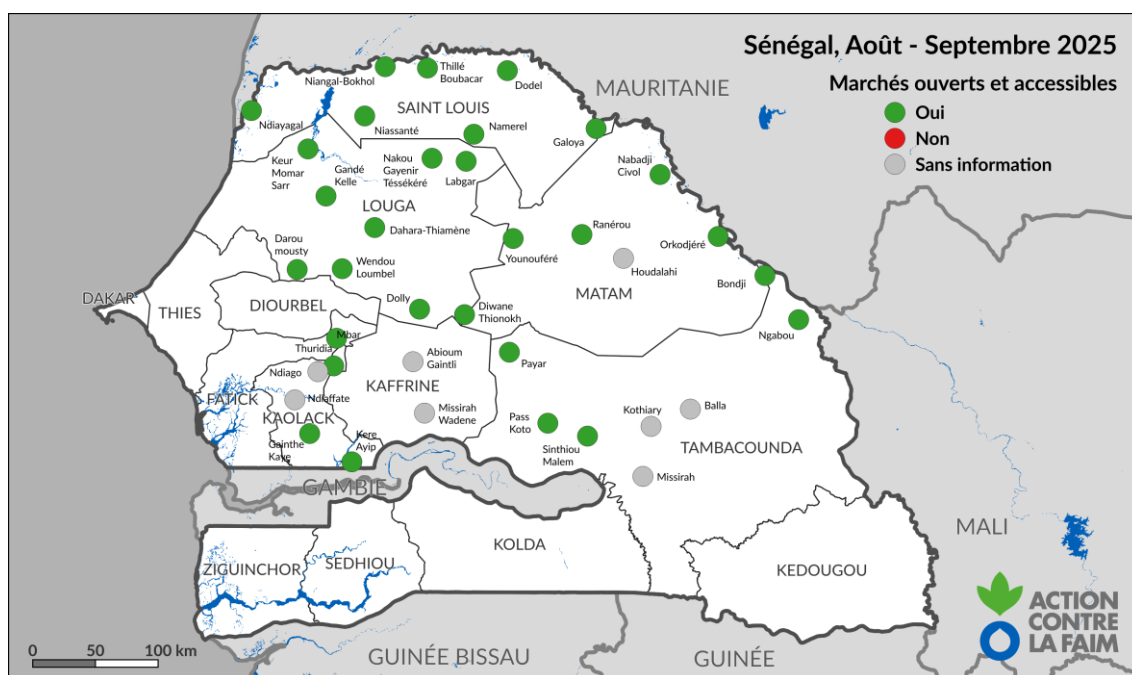


Figure 15 – Marchés ouverts et accessibles sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

La figure 16 cartographie les zones ayant bénéficié d'un appui pastoral ciblé durant la période, principalement sous forme de campagnes de vaccination et de distribution d'aliment pour bétail. Sur les 30 sites sentinelles suivis, seuls 9 ont reçu un appui, traduisant une couverture partielle et géographiquement inégale. Les interventions se concentrent dans des zones déjà identifiées comme critiques en amont (notamment à Ranérou, Payar, Darou Mousty).

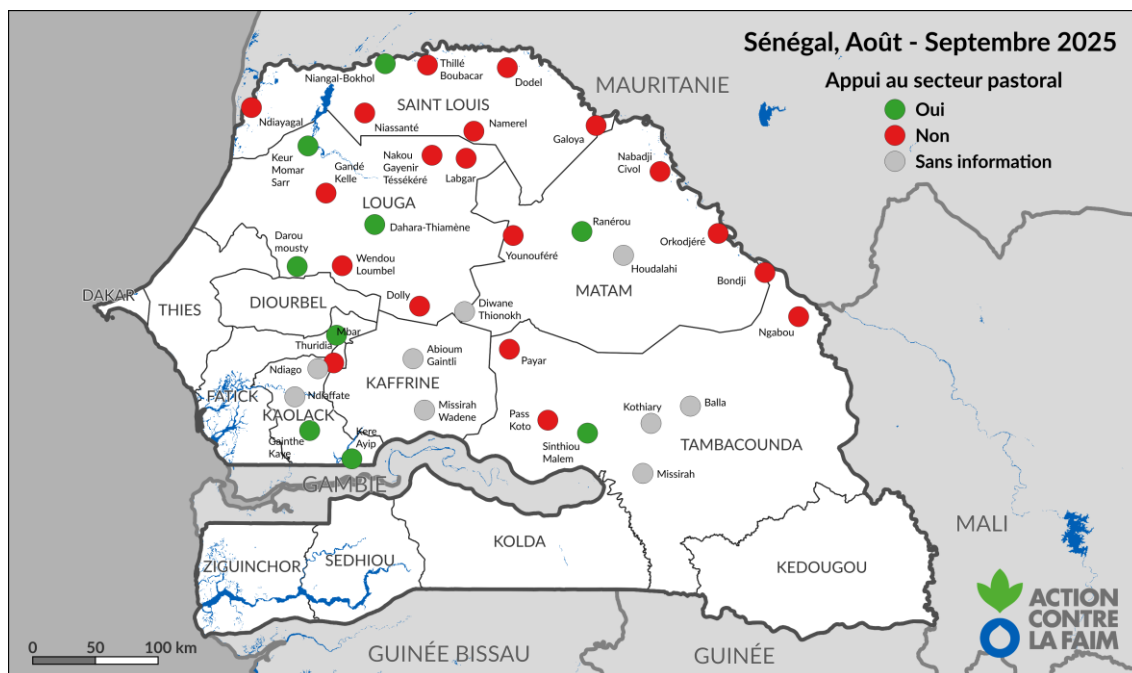


Figure 16 – Zones d'appui au secteur pastoral sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

L'analyse de la Figure 17 montre qu'une pénurie d'aliment a été notée respectivement à Galoya, Mbar, Thuridia, Gainthe Kayes et Keur Ayip. Ces zones doivent être prioritaires pour les approvisionnements afin d'éviter des pertes accrues de bétail.

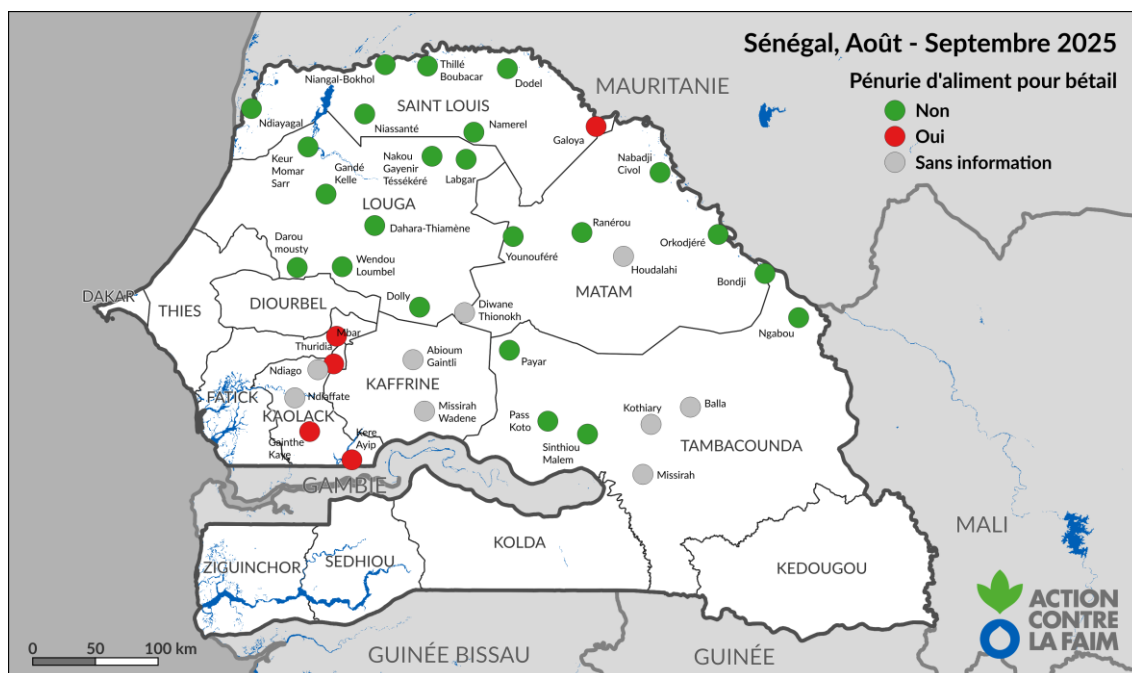


Figure 17 – Pénurie d'aliment pour bétail signalée sur la période d'août à septembre 2025 sur le Sénégal

PRIX DES MARCHÉS

Le tableau 1 présente les prix du bétail et des céréales relevés dans les principales zones agro-pastorales du Sénégal, ainsi que les termes d'échange exprimés en kilogrammes de riz ou de mil qu'un éleveur peut acquérir en vendant un bovin mâle.

Tableau 1 - Prix de marché et termes de l'échange d'août à septembre 2025 au Sénégal

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Sorgho	Aliment bétail	Termes échange	
			Mâle	Femelle	Mâle	Femelle	Mâle	Femelle					Bovin mâle	
			6 mois - 1 an		1 an - 2 ans		5 ans - 6 ans						Riz	Mil
			FCFA/tête										FCFA/kg	
Fatick	Gossas	Mbar	45 000	35 000	75 000	45 500	700 000	350 000	400	250		350	1 750	2 800
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene												
	Malem Hodar	Abioum Gaintli												
Kaolack	Ginguinéo	Ndiago												
	Guinguineo	Thuridia	35 000	30 000	85 000	55 000	317 500	200 000	475	250	300	375	668	1 270
	Nioro du Rip	Gainthe Kaye							450	338	400	300		
		Keur Ayip		35 000			550 000		375	200	275	400	1 467	2 750
Louga	Kébémér	Darou Mousty	23 750	22 500	97 500	55 000	450 000	350 000	350	275	310	300	1 286	1 636
		Dahara-Thiamène	45 000	33 750	95 000	50 000	462 500	350 000	400	300		300	1 156	1 542
	Linguère	Dolly	33 000	26 000	85 000	55 000			400	280	340	275		
		Labgar	25 000	23 000	92 500	45 000		250 000	400	300	300	250		
		Nakou G. Tésékéré	50 000	35 000	87 500	60 000	500 000	375 000	450	350		213	1 111	1 429
		Wendou Loumbel	37 000	34 000	90 000	71 500	675 000	425 000	450	300	275	263	1 500	2 250
	Louga	Gandé Kelle	30 000	35 000	75 000	65 000	650 000	500 000	400	300		300	1 625	2 167
		Keur Momar Sarr	35 000	30 000	65 000	40 000	475 000	250 000	500	350	350	300	950	1 357
Matam	Kanel	Orkodjéré	50 000	30 000	100 000	45 000	350 000	250 000	350	300	300	300	1 000	1 167
	Matam	Nabadji Civol	35 000	25 000	85 000	50 000	475 000	200 000	450	400	500	300	1 056	1 188
	Ranerou	Ranérou Commune	45 000	30 000	85 000	60 000	600 000	400 000	400	350	350	300	1 500	1 714
		Younouféré	45 000	40 000	75 000	50 000	550 000	350 000	400	300	350	300	1 375	1 833
Saint-Louis	Dagana	Ndiayagal (Diam)	30 000	27 500	35 000	30 000	350 000	300 000	400	500		300	875	700
		Niangal-Bokhol	45 000	35 000	90 000	75 000	400 000	350 000	350	600		350	1 143	667
		Niassanté	45 500	37 000	75 500	55 500	530 000	460 000	300	475	500	250	1 767	1 116
	Podor	Dodel	35 000	47 500	65 000	57 500	405 000	250 000	350	300	400	200	1 157	1 350
		Galoya	35 000	30 000	60 000	35 000	450 000	325 000	450	350	500	300	1 000	1 286
		Namerel	31 000	29 000	85 000	44 000	610 000	310 000	400	450	450	250	1 525	1 356
		Thillé Boubacar	42 500	32 500	65 000	37 500	450 000	375 000	350	400	750	300	1 286	1 125
Tamba	Bakel	Bondji	38 000	36 000	67 500	46 000	350 000	245 000	375	500	250	250	933	700
		Ngabou	37 500	26 250	60 000	40 000	350 000	225 000	400	350	350	300	875	1 000
	Koumpentoum	Pass Koto	30 000	22 000	65 000	33 500	280 000	175 000	350	230	300	300	800	1 217
		Payar	48 000	31 000	85 000	40 000	292 000	275 000	450	200	250	300	649	1 460
	Tamba	Balla	50 000	35 000	120 000	60 000	500 000	310 000	450	180	190	125	1 111	2 778

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Les données rapportées dans ce premier tableau constituent un indicateur clé du bien-être pastoral, en reflétant la capacité des ménages à convertir leur cheptel en denrées alimentaires. Trois profils régionaux se dégagent.

Fatick (Mbar) et Louga (Wendou Loumbel, Gandé Kelle) illustrent des zones à pouvoir d'achat élevé, avec des termes d'échange particulièrement favorables, atteignant jusqu'à 2 800 kg de mil par bovin vendu. Cette situation résulte d'une valorisation du bétail et d'une modération relative des prix céréaliers, traduisant une dynamique économique positive pour les éleveurs.

La région de Matam (Ranérou, Younféré) contient des zones à équilibre relatif, pour lesquelles les termes d'échange sont globalement stables, oscillant entre 1 500 et 1 800 kg de mil par bovin. Ce niveau reflète un équilibre entre les prix du bétail et ceux des céréales, sans avantage net ni désavantage marqué pour les ménages pastoraux.

Enfin, certaines localités du Kaolack et du Centre-Est (notamment Gainthe Kaye) présentent correspondent à des zones à pouvoir d'achat dégradé (500 kg de mil par bovin, soit près de six fois moins que dans les zones les mieux valorisées). Ce déséquilibre peut s'expliquer par une baisse saisonnière du prix du bétail, une hausse du coût des céréales, ou une moindre connectivité aux marchés.

Le tableau 2 rend compte des prix du caprin mâle, souvent considéré comme un "bétail de survie". Pour la période, ils conservent des prix plus accessibles allant de 23 000 FCFA dans certaines zones du Louga à environ 50 000 FCFA dans le nord du pays. La liquidité des caprins mâles sur les marchés ruraux en fait un instrument important de résilience pour les ménages vulnérables. Pour les caprins mâles, une hausse de +9% et une baisse de -4% sont observées respectivement à Matam et Tamba par rapport à la période de juin – juillet 2025. Comparée à la moyenne quinquennale, la tendance est globalement haussière, avec des augmentations comprises entre +6% et +21%.

Tableau 2 – Évolution du prix moyen du caprin mâle par région en FCFA/tête

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/tête)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août–Sep. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	45 000	45 000	0	45 000	
Kaffrine		45 000		32 000	
Kaolack	35 000	35 000	0	36 250	-3
Louga	34 844	34 861	-0	32 785	+6
Matam	43 750	40 000	+9	36 292	+21
Saint-Louis	37 714	37 571	+0	31 669	+19
Tamba	40 700	42 429	-4	36 248	+12
Sénégal	38 250	38 024	+1	33 978	+13

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Les prix des caprins femelles (tableau 3) connaissent eux une hausse de +7% à l'échelle nationale. Le phénomène est plus marqué à Kaolack avec une hausse de +61%. Par rapport à la moyenne quinquennale, une variation de +17% est notée au niveau national.

Tableau 3 – Évolution du prix moyen du caprin femelle par région en FCFA/tête

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/tête)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	35 000			35 000	0
Kaffrine		32 500		24 500	
Kaolack	32 500	25 833	+26	30 625	+6
Louga	29 906	31 250	-4	27 214	+10
Matam	31 250	27 500	+14	25 217	+24
Saint-Louis	34 071	31 714	+7	27 893	+22
Tamba	30 050	30 857	-3	29 608	+1
Sénégal	31 462	30 362	+4	27 732	+13

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Les ovins mâles (tableau 4), très prisés pour leur viande et leur rôle dans les cérémonies religieuses, affichent des prix stables au niveau national.

Toutefois, des disparités régionales subsistent notamment à Fatick et Louga où des hausses des +7% et +6 ont respectivement été notées. Comparés à la moyenne des 5 dernières années, une légère hausse est notée au niveau national (+2%).

Tableau 4 – Évolution du prix moyen de l'ovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/tête)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	75 000	70 000	+7	65 000	
Kaffrine		107 500		77 500	
Kaolack	85 000	70 833	+20	73 750	+15
Louga	85 938	80 944	+6	84 743	+1
Matam	86 250	86 667	-0	80 633	+7
Saint-Louis	67 929	65 417	+4	68 876	-1
Tamba	79 500	82 857	-4	75 000	+6
Sénégal	79 620	78 655	+1	77 455	+3

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

S'agissant des ovins femelles, de fortes variations ont été rapportées à Kaolack (+23%) même si au niveau national, les prix semblent stables (+1%). Par rapport à la moyenne des 5 dernières années, une hausse de +12% est enregistrée au niveau national

Tableau 5 – Évolution du prix moyen de l'ovin femelle par région en FCFA/tête

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/tête)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	45 500	42 500	+7	45 000	
Kaffrine		65 000		48 500	
Kaolack	55 000	55 000	0	48 333	+14
Louga	55 188	52 278	+6	47 751	+16
Matam	51 250	53 333	-4	44 550	+15
Saint-Louis	47 786	48 750	-2	46 750	+2
Tamba	43 900	45 000	-2	43 184	+2
Sénégal	50 220	50 621	-1	46 027	+9

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Dans l'ensemble, les bovins mâles atteignent leurs plus fortes valeurs dans la région de Fatick, où une tête peut se négocier jusqu'à 700 000 FCFA, traduisant une forte demande dans cette zone centrale bien reliée aux marchés urbains (tableau 6).

Au niveau national, une hausse de +7% et +19% est enregistrée, comparée à la période de juin-juillet 2025 et à la moyenne des 5 dernières années. Le prix des bovins femelles connaît la même tendance (tableau 7).

Tableau 6 – Évolution du prix moyen du bovin mâle par région en FCFA/tête

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/tête)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	700 000	600 000	+17		
Kaffrine		362 500		379 500	
Kaolack	433 750	458 333	-5	383 333	+13
Louga	535 417	428 571	+25	437 792	+22
Matam	493 750	450 000	+10	324 375	+52
Saint-Louis	456 429	422 500	+8	382 500	+19
Tamba	354 400	378 929	-6	334 173	+6
Sénégal	459 250	417 593	+10	376 295	+22

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Tableau 7 – Évolution du prix moyen du bovin femelle par région en FCFA/tête

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/tête)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/tête)	Variation (%)
Fatick	350 000	325 000	+8	350 000	0
Kaffrine		325 000		312 000	
Kaolack	200 000	270 000	-26	266 875	-25
Louga	357 143	320 000	+12	296 536	+20
Matam	300 000	283 333	+6	212 875	+41
Saint-Louis	338 571	294 167	+15	244 476	+38
Tamba	246 000	268 929	-9	228 739	+8
Sénégal	312 500	292 589	+7	252 661	+24

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 8 montre que le prix moyen du riz est resté globalement stable par rapport à la période de juin-juillet 2025 (+1%) mais demeure nettement supérieur à la moyenne quinquennale avec une hausse de +14%.

Cette tendance reflète la dépendance structurelle du Sénégal aux importations. Ce niveau de prix, combiné à la hausse du coût des autres céréales (mil, sorgho), réduit la capacité d'achat des ménages pastoraux, en particulier dans les zones où les termes d'échange sont défavorables (Gainthe Kaye, Galoya).

Tableau 8 – Évolution du prix moyen du riz par région en FCFA/kg

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/kg)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	400	400	0	410	-2
Kaffrine		475		355	
Kaolack	433	384	+13	425	+2
Louga	419	403	+4	364	+15
Matam	400	425	-6	351	+14
Saint-Louis	371	388	-4	346	+7
Tamba	405	382	+6	345	+17
Sénégal	403	397	+1	352	+14

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

En ce qui concerne le mil (tableau 9), le prix reste stable par rapport à juin – juillet 2025, mais inférieur à la moyenne quinquennale (-8%).

La forte variabilité régionale (de 175 FCFA/kg à Kaffrine à 450 FCFA/kg à Saint-Louis) souligne des inégalités d'accès.

Tableau 9 – Évolution du prix moyen du mil par région en FCFA/kg

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/kg)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	250	250	0	300	-17
Kaffrine		175		273	
Kaolack	263	231	+14	239	+10
Louga	307	294	+4	349	-12
Matam	338	350	-4	336	+1
Saint-Louis	439	450	-2	393	+12
Tamba	292	270	+8	307	-5
Sénégal	338	313	+8	341	-1

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le tableau 10 nous montre que le prix du sorgho a enregistré une baisse par rapport à la moyenne quinquennale (-4%). Cette tendance est favorable aux consommateurs mais défavorable aux producteurs.

Tableau 10 – Évolution du prix moyen du sorgho par région en FCFA/kg

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/kg)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick					
Kaffrine		288		263	
Kaolack	325	321	+1	333	-2
Louga	315	289	+9	394	-20
Matam	375	383	-2	365	+3
Saint-Louis	520	463	+12	437	+19
Tamba	268	279	-4	359	-25
Sénégal	363	335	+8	379	-4

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

Le prix de l'aliment pour bétail reste relativement stable (+2% par rapport à la moyenne quinquennale). Toutefois, des hausses ponctuelles dans certaines régions accentuent la vulnérabilité des éleveurs en période de soudure (tableau 11).

Tableau 11 – Évolution du prix moyen de l'aliment pour bétail par région en FCFA/kg

Région	Août – Sep. 2025 (FCFA/kg)	Juin – Juillet 2025 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2020-2024 (FCFA/kg)	Variation (%)
Fatick	350	300	+17	250	+40
Kaffrine		300		270	
Kaolack	358	331	+8	344	+4
Louga	275	271	+2	277	-1
Matam	300	283	+6	290	+3
Saint-Louis	279	283	-2	270	+3
Tamba	255	295	-13	283	-10
Sénégal	285	289	-1	280	+2

Source : Données collectées par le réseau de sentinelles pastorales du RBM

CONCLUSION

La période d'août à septembre 2025 confirme une situation pastorale contrastée, marquée par des disparités régionales persistantes. Tandis que le centre et le sud du pays bénéficient d'une bonne disponibilité en pâturages et en eau, le nord reste confronté à des déficits structurels liés à une pluviométrie tardive et irrégulière. Ces écarts alimentent des mouvements de transhumance précoces et massifs, accentuant la pression sur les zones d'accueil.

L'état d'embonpoint des ruminants est globalement satisfaisant même si des foyers critiques apparaissent à Gandé et Ndiayagal, où les conditions d'accès aux ressources sont dégradées. Ces zones sont également touchées par des maladies animales confirmant la nécessité d'un renforcement de la surveillance zoo-sanitaire.

Sur le plan économique, les marchés du bétail restent dynamiques dans les zones bien connectées (Fatick, Louga), mais les termes d'échange se détériorent dans les régions enclavées, où la hausse des prix alimentaires dépasse la valorisation du cheptel. Cette tension fragilise le pouvoir d'achat pastoral, en particulier dans les zones cumulant stress fourrager, hydrique et sanitaire.

Enfin, la couverture des appuis pastoraux demeure partielle, avec seulement 9 sites soutenus sur 30. Les zones vulnérables identifiées dans ce bulletin – notamment Gandé, Ndiayagal, Galoya, Gainthe Kaye – devraient faire l'objet d'un ciblage prioritaire pour les appuis en alimentation animale, en intrants vétérinaires et en médiation locale.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Perspectives sur la situation à venir :

- Suivi rapproché de l'état des troupeaux : Maintenir une observation régulière pour détecter précocement les signes de maladies telles que la FVR.
- Renforcement des mécanismes de marché : Surveiller l'évolution des prix et termes de l'échange afin de soutenir le pouvoir d'achat des éleveurs.

Recommandation pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, les acteurs de la société civile, et les organisations humanitaires :

- Renforcer les infrastructures pastorales : réhabilitation des forages, aménagement de points d'eau, sécurisation des zones de concentration (Dolly, Ranérou, Kaolack).
- Assurer une gestion concertée des couloirs de transhumance avec les pays voisins (Mauritanie, Mali) afin de réduire les tensions et la propagation transfrontalière des maladies.
- Mettre en place des mécanismes de prévention et de gestion des conflits (médiation communautaire, sécurisation des zones agricoles sensibles).
- Renforcer la surveillance zoo-sanitaire et les campagnes de vaccination dans les zones à forte densité animale.
- Appuyer les ménages vulnérables par la distribution ciblée d'aliments de bétail et l'amélioration de l'accessibilité aux céréales.
- Renforcer les moyens de lutte contre les feux de brousse.

INFORMATION ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- Ibrahima Sory Balde (ACF-Sénégal) – isobalde@sn.acfspain.org
- Chérif Assane Diallo (ACF-ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- Eve-Marie Lavaud (ACF-ROWCA) – elavaud@wa.acfspain.org
- Erwann Fillol (ACF-ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec le Réseau Billital Maroobé (RBM).

